

PROVINCE DE QUÉBEC
LA CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON LAUNAY

À une session ordinaire du conseil tenue le 8 juillet 2026, à 19 h 00, à la salle municipale, formant quorum sous la présidence de madame Claudette Laroche, mairesse.

Conseillers(ères) présents(es) :

M	Jonathan Houle
M	Jimmy Samson
M	Luc Laroche
Mme	Isabelle Lévesque
Mme	Kary-Ann Lampron-Otis
M	Christian Sylvain

Manon Lampron, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

Citoyens présents : Marie-Anne Fortin

MOT DE BIENVENUE

La mairesse souhaite la bienvenue à tous.

2026-07-0092

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Sylvain, appuyé par monsieur le conseiller Jonathan Houle et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé et que l'item Affaires nouvelles reste ouvert.

Adoptée

2026-07-0093

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 JUIN 2026

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Laroche, appuyé par madame la conseillère Isabelle Lévesque et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 juin 2026 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée

2026-07-0094

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JUIN 2026

Il est proposé par monsieur le conseiller Jonathan Houle, appuyé par monsieur le conseiller Christian Sylvain et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2026 soit accepté tel que rédigé.

2026-07-0095

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUIN 2026

Il est proposé par madame la conseillère Kary-Ann Lampron-Otis, appuyée par madame la conseillère Isabelle Lévesque et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juin 2026 soit accepté tel que rédigé.

PAROLE AU PUBLIC

Des commentaires sont donnés et diverses questions sont posées.

CORRESPONDANCE À TITRE INFORMATIF

La directrice générale et greffière-trésorière fait lecture de la correspondance reçue.

CORRESPONDANCE AVEC PRISE DE DÉCISION

Aucune.

COMPTES À PAYER

Compte payé :

Chèques fournisseurs

C2600033 Vidéotron	Internet	57.43 \$
C2600034 Ministre des Finances	Services sûreté du Québec	7 246.00 \$
C2600035 Ville d’Amos	Enfouissement/écocentre	1 491.66 \$
C2600036 Petite Caisse	Consult. pub/fourn. bureau/terrain	154.10 \$
C2600037 Le code Ducharme	Renouvellement MAJ	197.47 \$
C2600038 Louis Corriveau	Vérification mécanique	90.00 \$
C2600039 Plomberie Germain Roy	Entretien parc	155.73 \$
C2600040 Purolator	Envoi test égout	4.97 \$
C2600041 Rona Bois Turcotte	Entretien parc	90.01 \$
C2600042 Trudel automobile	Entretien voiture	524.90 \$
C2600043 Morency Société d’Avocat	Honoraires professionnels	4 136.30 \$
C2600044 Excavation DGM inc.	Fourniture poteaux électriques	2 831.26 \$
C2600045 Ministre des finances	Demande utilis. territoire public	610.52 \$

Paielements directs

P2600060 Sanimos	Collecte et transport	2 156.36 \$
P2600061 H2lab inc.	Analyse eaux usées	91.12 \$
P2600062 LSAT	Cot.annuelle/Formation ADL	183.96 \$
P2600063 FQM	Formation obligatoire	343.74 \$
P2600064 Dépanneur des boulaux	Essence	156.39 \$
P2600065 Buro plus Gyva	Fourniture de bureau	210.00 \$
P2600066 Uni-select	Outillage/ent. machinerie/ garage	248.93 \$
P2600067 M&M Nord-Ouest	Matériel garage	342.63 \$
P2600068 Marcel Fortin	Ménage salle/bloc sanitaire	375.00 \$
P2600069 Vitrierie commerciale D.B.	Entretien dôme	160.91 \$
P2600070 Location Lauzon	Entretien fontaine	98.77 \$
P2600071 Gestion P. Mino Tansery	Entretien de bâtiment	81.35 \$
P2600072 Énergère	Retenue de performance	512.19 \$
P2600073 Aquaplantes	Pompe pour fontaine	642.25 \$
P2600074 Municipalité de Berry	Déplacement formation ADL	25.97 \$
P2600075 Manon Lampron	Frais de déplacement	28.16 \$

Salaires en ligne

D2600095-D2600098	Salaires	4 918.99 \$
D2600099-D2600102	Salaires	4 918.99 \$

AccèsD mai

L2600048 Hydro-Québec	Éclairage rues	251.81 \$
L2600049 Hydro-Québec	Salle municipale	1 352.89 \$
L2600050 Hydro-Québec	Égout	151.08 \$
L2600051 Hydro-Québec	Garage	1 574.22 \$
L2600052 Caisse Desjardins d’Amos	Frais de banque	62.75 \$
L2600053 Visa	Biblio/cons. publique /poste	604.89 \$
L2600054 INT Communication	Site internet	63.18 \$
L2600055 It Cloud	Licence office/sauvegarde	86.98 \$
L2600056 Revenu Québec	DAS avril	3 720.38 \$
L2600057 Revenu Québec	Avis de cotisation	64.98 \$
L2600058 Revenu Canada	DAS avril	1 350.56 \$

L2600059 Hydro-Québec	Parc	69.47 \$
L2600060 Vidéotron	Téléphonie IP	81.23 \$

Comptes à payer :

Uni-select inc.	Entretien tracteur à gazon	35.89 \$
Uni-select inc.	Entretien dôme	101.27 \$
Uni-select inc.	Entretien bâtiment	82.78 \$
Location Lauzon	Entretien tracteur à gazon	50.57 \$
Location Lauzon	Entretien tracteur à gazon	64.33 \$
M&M Nord-Ouest	Équipement étudiants	46.61 \$
Sanimos	Collecte et transport	2 156.36 \$
Ville d'Amos	Enfouissement/écocentre	636.87 \$
Plomberie Germain Roy	Entretien parc	1 552.11 \$
Plomberie Germain Roy	Entretien parc	1.29 \$
Plomberie Germain Roy	Filtreur jeu d'eau/nettoyant	108.44 \$
Dépanneur des bouleaux	Essence	39.00 \$
Dépanneur des bouleaux	Essence	50.02 \$
Dépanneur des bouleaux	Chasse-moustiques	23.67 \$
Purolator	Envoi test égout	4.97 \$
Canadian Tire	Entretien de terrain	55.18 \$
Boutique du bureau Gyva	Contrat de service	205.18 \$
MRC d'Abitibi	Quotes-parts	11 986.00 \$
Proulx et Genesse	Épandage calcium	3 633.21 \$
Mvitres d'autos	Entretien afficheur de vitesse	83.88 \$
Location Amos	Entretien coupe-herbe	19.00 \$
FQM	Formation obligatoire	343.74 \$
Lumen	Entretien dôme	83.99 \$
Dany Lamoureux	Installation lampadaires rues	4 208.90 \$
Ziplignes	Numéro civique	52.78 \$
Marcel Fortin	Ménage salle municipale	125.00 \$
Municipalité de St-Marc-de-Figuery	Partage inspectrice	1 673.70 \$
Municipalité de St-Marc-de-Figuery	Colloque inspectrice	640.59 \$
Ferabi inc.	Entretien dôme	204.84 \$
BMR Bergeron et Filles	Entretien dôme	14.23 \$
Vidéotron	Internet	57.43 \$
Samuel Martin	Remboursement	155.21 \$
Joanie Doucet-Fournier	Remboursement clé	25.00 \$
Jinny Cossette	Remboursement rencontre ADL	54.10 \$
Manon Lampron	Remboursement déplacement	28.16 \$
Dany Caron	Remboursement déplacement	75.40 \$
Claudette Laroche	Remboursement déplacement	52.80 \$
Les Matériaux 3+2 Ltée	Entretien bâtiment/Outillage	8.04 \$
Consensus communication	Consultation publique	3 367.81 \$
Morency, société d'avocats	compte d'honoraires mai 2026	67.99 \$
Morency, société d'avocats	compte d'honoraires mai 2026	2 607.26 \$

Certificat de crédit disponible

Je, soussignée, certifie, qu'il a des crédits disponibles pour les comptes à payer ci-haut mentionnés.

Manon Lampron, secrétaire-trésorière

2026-07-0096

RÉSOLUTION

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Laroche, appuyé par madame la conseillère Kary-Ann Lampron-Otis et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, les comptes à payer ci-haut mentionnés soient approuvés.

Adoptée

2026-07-0097

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 253-26 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

ATTENDU QU’UN avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil du 10 juin 2026 et que le projet de règlement a été adopté à cette même séance;

ATTENDU QUE le règlement n’est pas lu en assemblée, les membres du conseil en ayant reçu une copie pour en prendre connaissance avant celle-ci;

ATTENDU QU’une copie du règlement est disponible pour les personnes assistant à la présente séance puissent en prendre connaissance;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jonathan Houle appuyé par madame la conseillère Isabelle Lévesque et unanimement résolu par les membres du conseil.

D’ADOPTER le règlement numéro 253-26 sur la gestion contractuelle

Adoptée

DÉPÔT DU CERTIFICAT DE PROCÉDURES – RÈGLEMENT D’EMPRUNT N° 254-26

Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d’enregistrement des personnes habiles à voter – Règlement no 254-26 décrétant une dépense de 250 000 \$ et un emprunt de 250 000 \$ pour l’acquisition de véhicule (camion à neige).

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025

La mairesse fait le dépôt du rapport annuel sur les faits saillants, conformément à l’article 176.2.2 du Code municipal du Québec.

Celui-ci sera expédié aux citoyens par média poste.

2026-07-0098

ENTENTE PRÊT DE SALLE EN CAS DE SINISTRE AU TNO LAC-CHICOBİ

ATTENDU QU’afin d’assurer la protection des personnes en cas de sinistre sur le territoire non organisée Lac-Chicobi (TNO Lac-Chicobi), la MRC d’Abitibi souhaite bénéficier des services de la Municipalité afin de disposer d’un local pouvant servir de centre principal de services et d’hébergement pour les personnes sinistrées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Sylvain, appuyé par monsieur le conseiller Luc Laroche et résolu unanimement par les membres du conseil :

QUE le conseil municipal autorise madame Claudette Laroche, mairesse, ainsi que madame Manon Lampron, directrice générale et greffière-trésorière, à signer, pour et au nom de la Municipalité, l’entente de service conclue avec la MRC d’Abitibi dans le cadre du plan de sécurité civil pour le TNO Lac-Chicobi.

Adoptée

2026-07-0099

PRÊT DE SALLE POUR LE PROJET « ATELIER MISSION PLACOTE »

ATTENDU QUE la Table de concertation Enfance-Famille souhaite utiliser la salle municipale afin d’y tenir un atelier « Mission Placote » destiné aux enfants de 0 à 5 ans;

ATTENDU QUE cet atelier se tiendra en octobre, pour une durée approximative de deux (2) heures;

Il est proposé par madame la conseillère Kary-Ann Lampron-Otis, appuyée par monsieur le conseiller Jonathan Houle et résolu unanimement par les membres du conseil;

QUE le conseil municipal autorise le prêt gratuit de la salle municipale à la Table de concertation Enfance-Famille pour la tenue de l’atelier « Mission Placote, selon les disponibilités de la salle.

Adoptée

2026-07-0100

ACHAT DE VÉHICULE

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder à l’acquisition d’un véhicule afin de répondre à ses besoins opérationnels;

ATTENDU QUE la soumission de Norauto inc. pour un véhicule Nissan Kicks 2024 au montant de 22 045,00 \$ avant les taxes applicables, est jugée conforme aux besoins de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Kary-Ann Lampron-Otis, appuyée par monsieur le conseiller Jimmy Samson et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE le conseil municipal autorise l’acquisition d’un Nissan Kicks 2024 auprès de Norauto inc., au montant de 22 045,00 \$ avant les taxes applicables;

QUE cette dépense soit effectuée à même le budget courant de la Municipalité;

QUE madame Manon Lampron, directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires pour l’acquisition du véhicule.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

2026-07-0101

APPEL D’OFFRES – ACHAT D’UN CAMION DE DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Launay désire procéder à l’acquisition d’un camion de déneigement afin d’assurer adéquatement l’entretien de son réseau routier;

CONSIDÉRANT QUE cette acquisition sera financée par un règlement d’emprunt dûment adopté par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QU’il y a lieu d’entreprendre les démarches nécessaires afin de procéder à l’acquisition du véhicule requis dans les meilleurs délais;

CONSIDÉRANT QUE conformément aux dispositions législatives applicables, la Municipalité doit procéder par appel d’offres public selon une procédure ouverte pour l’octroi d’un tel contrat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Isabelle Lévesque, appuyée par monsieur le conseiller Luc Laroche, et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à procéder à la préparation et à la publication d’un appel d’offres public selon une procédure ouverte pour l’acquisition d’un camion de déneigement;

QUE l’octroi du contrat soit conditionnel à l’approbation du règlement numéro 254-26 décrétant une dépense de 250 000 \$ et un emprunt de 250 000 \$ pour l’acquisition de véhicule (camion à neige).

Adoptée

PAROLE AU PUBLIC

Aucune question

2026-07-0102

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Sylvain, appuyé par monsieur le conseiller Jonathan Houle et unanimement résolu par les membres du conseil.

QUE, l'assemblée soit levée à 19h24.

Adoptée

Mairesse

Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Claudette Laroche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.